

Cérémonies républicaines de la 14^e commémoration des victimes de l'esclavage colonial

Discours de Stéphane Troussel

Saint-Denis, le 23 mai 2012

Mesdames, Messieurs,

Permettez moi tout d'abord de saluer le travail accompli depuis 1999 par le Comité marche du 23 mai 1998, association partenaire du Conseil général de Seine-Saint-Denis au titre de la lutte contre les discriminations et pour l'égalité des chances. Le Comité, qui s'est donné pour mission d'organiser chaque 23 mai cette commémoration des victimes de l'esclavage colonial, réalise véritablement un travail d'utilité publique en œuvrant dans le sens d'une meilleure connaissance de leur histoire par les originaires d'outre-mer et, partant, de leur accomplissement en tant que citoyens à part entière. C'est pourquoi je souhaite, Monsieur le président, que notre partenariat continue de porter ses fruits dans le temps.

**

La République ne peut tolérer sans se trahir la coexistence de règles différenciées pour ses enfants. En 1848, on enterrait la monarchie. Aussitôt, en 1848, les Lumières de métropole et d'outre-mer finissaient par triompher. Les révoltes des esclaves et le travail acharné

de grands républicains tels que l'abbé Grégoire, l'avocat Bissette et Victor Schoelcher, parvenaient enfin à briser les fers honteux de l'homme noir. Car la République, en dépit des chemins tortueux qu'elle a suivis, malgré les exactions dont la colonisation a continué de se rendre coupable après cette date, la République ne tient que par les principes de liberté, d'égalité et de fraternité.

La République ne peut tolérer sans se trahir la coexistence de règles différenciées pour ses enfants. Elle ne le peut certainement pas lorsque l'humanité de peuples entiers se trouve niée par ses lois. Mais elle ne le peut pas davantage lorsque parmi ses enfants se trouvent des citoyens de seconde zone. Le combat pour le respect de ses valeurs ne s'achève jamais : hier pour l'abolition de l'esclavage, aujourd'hui pour l'éradication des discriminations, d'autant plus pernicieuses qu'elles sont parfois invisibles.

Mais si prendre un décret est une chose, faire évoluer les mentalités et créer les moyens de la réalisation de l'égalité en est une autre. Permettez moi de vous lire un bref passage du témoignage de Victor Hugo en l'année 1848:

« La proclamation de l'abolition de l'esclavage se fit à la Guadeloupe avec solennité. Le capitaine de vaisseau Layrle, gouverneur de la colonie, lut le décret de l'Assemblée du haut d'une estrade élevée au milieu de la place publique et entourée d'une foule immense. C'était par le plus beau soleil du monde. Au moment où le gouverneur proclamait l'égalité de la race blanche, de la race mulâtre et de la race noire, il n'y avait sur l'estrade que trois hommes, représentant pour ainsi dire les trois

races : un blanc, le gouverneur ; un mulâtre qui lui tenait le parasol ; et un nègre qui lui portait son chapeau ».

L'abolition de l'esclavage fut proclamée. Les sociétés coloniales, en Guadeloupe, en Guyane, en Martinique, à la Réunion et à l'île Maurice n'en sont pas pour autant devenues immédiatement égalitaires. L'esclave libéré de ses chaînes ne possédait rien, pas même les moyens de sa liberté.

**

Le combat ne s'achève jamais pour la dignité et l'égalité. Je voudrais en effet rappeler que nous célébrons, en ce 23 mai, un anniversaire heureux mais ô combien fragile. Souvenons nous, aujourd'hui et demain, que si l'esclavage en tant qu'institution est aujourd'hui banni, l'esclavage en tant que comportement, en tant que réalité n'a, lui, jamais disparu. Si sombre fut-elle, la traite négrière occidentale n'aura été qu'une page de la longue histoire de l'asservissement de l'homme par l'homme dont certaines s'écrivent encore au présent, dans la péninsule arabique, dans le sous-continent indien, au Niger, au Mali, en Mauritanie... Sans même parler des réseaux qui asservissent des femmes et des enfants, ici même et dans toute l'Europe. A nos portes.

**

En tant qu'homme, je veux rendre hommage à toutes ces femmes et ces hommes qui ont transité par nos ports de Nantes, de Bordeaux, du Havre et de La Rochelle, comme d'autres connaîtraient un jour les wagons à bestiaux et, ainsi que l'écrivait Primo Lévi, me souvenir

toujours de « *celui qui meurt pour un oui ou pour un non* ». Rendre hommage, aussi, à leurs descendants qui ont hérité de cette mémoire, de cette blessure, de ces silences, qui continuent de porter les stigmates de ce passé qui hante encore de mille manières leur présent et leur quotidien.

En tant que citoyen, je veux rendre hommage à l'usage sublime que firent nombre de ces femmes et de ces hommes du droit inaliénable de résistance à l'oppression : me souvenir des nègres marrons, me souvenir de la grande insurrection de Saint-Domingue – la future Haïti. Rendre hommage, aussi, à leurs héritiers, à ceux qui, au cours des siècles suivants, ont lutté de par le monde, en Afrique du Sud, aux États-Unis et partout ailleurs pour l'abolition des systèmes fondés sur la discrimination raciale.

En tant que père, je voudrais réaffirmer un enjeu majeur et un devoir que nous avons à l'égard des jeunes générations : l'enseignement de cette histoire, de leur histoire, de notre histoire, celle de l'humanité toute entière. Il n'est possible de se faire sa place d'adulte qu'à condition de savoir d'où l'on vient. L'estime de soi et le respect de l'autre n'existent qu'à condition de savoir qui l'on est. L'enseignement de notre passé colonial est une priorité car permettre une mémoire commune, c'est déjà faire société commune.

En tant que Premier vice-président en charge de la lutte contre les discriminations, enfin, je voudrais que le 23 mai serve l'abolition de toutes les formes de racisme, de

xénophobie, d'antisémitisme, et de préjugés. Je voudrais également que le 23 mai soit l'occasion de saluer ce que sont les Outre-mer à la France : un élargissement de nos vues, une ouverture sur le reste du monde, une formidable richesse humaine et culturelle. Sans oublier jamais qu'elles sont des territoires jouissant des mêmes droits que la métropole.

**

La traite négrière occidentale, l'un des plus grands drames, l'une des plus grandes fautes de l'histoire de l'humanité, a bouleversé le monde. Elle a arraché plus de dix millions de femmes et d'hommes à leur famille, à leur terre, à leurs racines, leur a mis les fers pour fouler au pied les cadavres des Indiens d'Amérique, pour les conduire à la souffrance et à l'humiliation à l'autre bout du monde. A l'autre bout du monde, pourtant, ces populations déportées ont créé de nouvelles cultures, inventé des formes nouvelles et donné naissance à une nouvelle humanité au travers du métissage. La douleur a su féconder le genre humain. En dépit de tout, elle l'a enrichi. Tel est l'hommage que nous devons rendre aux innombrables victimes de l'esclavage colonial. C'est, dans le fond, la véritable victoire de la civilisation sur la barbarie. Une victoire dont notre département-monde de la Seine-Saint-Denis est aujourd'hui la fière et digne légataire.